

# Annexe A – Description des Services

PV FICHE CONSTAT N° 02/01

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de  
par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la  
conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 35006406
- Marque : CLOU
- Type : CL730522
- Constante d'impulsion : 1000 imp/kWh
- Rapport TC : ..... /Rapport TP : .....
- Calibre 3x230/400V 5(100)A 50Hz
- Indexes : k1 ..... k2 ..... (k1+k2) <sup>209139</sup> Pmax ..... Hr .....  
kWh

Installé sous le compte de contrat et utilisé par Mr MECHOU PAMECAS OUA KAM à  
l'adresse FACE GRANDE MOSQUEE, GUYE SOR, OUA KAM, DAKAR

## CONSTATS EXTERNES :

### A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)
- Fils inexistantes

### A2 – Scellés du boîtier

- Nr. scellés du boîtier 081429
- Plombs falsifiés
- Autres plombs

### A3 - Capots

- dévisé
- ouvert
- cassé
- percé

### A4 – Ecran LCD

- cassé
- eteint

### A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur
- Bouclage des TC
- Isolation des TP

## CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur  
Carte Mère manipulé

## COMMENTAIRES :

A utilisé le compteur ci-dessus indiqué ; approuvé les constats et a signé la présente fiche de constat.

**ENERGIE EXPRESS**

**SENELEC**

**CLIENT**

# PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 02/04/2025 à Dakar

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N° 35.006.406 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms :
- Raison Social : MECHO PAMECHS OUAKAM
- Adresse : FACE GRANDE MOSQUEE DE OUAKAM, BOUYE SOR  
OUAKAM  
DAKAR
- Type de compteur : CL730522
- Compte de contrat : 22004069750

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 02/01 du 02/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME  
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC



LE CLIENT

